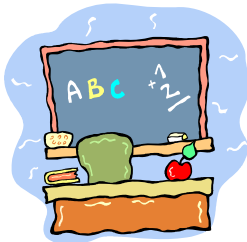


PRIX DU PARTENARIAT PLAQUE DE LA CNPF/ONTARIO - PPE

Votre conseil d'école a un projet qui démontre clairement la collaboration parents-école?

Ce prix offert par la Commission nationale des parents francophones (CNPF) est décerné à un conseil d'école (membre de PPE) qui a mis en œuvre un projet spécifique nécessitant la collaboration et un partenariat entre les parents et l'école.

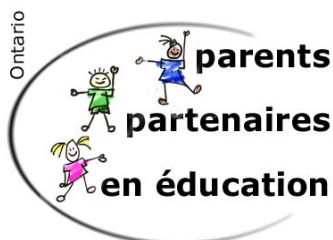


Le projet doit avoir été réalisé au cours des trois dernières années et doit démontrer clairement la collaboration entre les parents et l'école.

Si vous désirez offrir ce prix au conseil d'école pour un projet spécifique, il suffit de remplir un formulaire de mise en candidature et d'y joindre une description écrite du projet en question, y compris les objectifs et les résultats obtenus.

Le Conseil d'administration de Parents partenaires en éducation choisira le gagnant parmi les candidatures et la plaque sera remise à l'Assemblée générale annuelle de PPE.

Un profil du conseil d'école et du projet en question sera aussi inclus sur notre site Web.



COMMENT PROCÉDER...

Description

Ce prix offert par la Commission nationale des parents francophones est décerné à un conseil d'école (membre de PPE) qui a mis en œuvre un projet spécifique nécessitant la collaboration et un partenariat entre les parents et l'école.

Le projet doit avoir été réalisé au cours des trois dernières années et doit démontrer clairement la collaboration entre les parents et l'école.

Qui peut recevoir la plaque CNPF/Ontario?

Tout conseil d'école, association de parents ou autre regroupement de parents d'une école dont la cotisation à PPE est en règle peut proposer un projet.

Qui remet la plaque CNPF/Ontario?

La plaque est habituellement remise par un représentant (soit la présidence ou la direction générale) de la Commission nationale des parents francophones, lors du banquet annuel ou de l'Assemblée générale annuelle de PPE.

Quand peut-on proposer un projet?

On peut proposer un projet n'importe quand entre le 1^{er} octobre et le 30 septembre de l'année suivante.

Comment fait-on une demande?

Le conseil d'école ou l'organisme membre de Parents partenaires en éducation passe une résolution soumettant le projet pour le prix en question.

Un représentant de l'organisme fait une demande officielle à Parents partenaires en éducation.

Que doit contenir une demande officielle?

Une copie de la résolution de l'organisme membre de Parents partenaires en éducation soumettant le projet pour ce prix.

Une proposition de projet incluant une description complète du projet en question, y inclus les objectifs et les résultats obtenus.

Le formulaire de proposition de projet doit être signé par un membre du conseil d'école membre (ou de l'association de parents ou tout autre regroupement de parents de l'école).

Qui choisira le projet gagnant?

Le Conseil d'administration de Parents partenaires en éducation révisera les projets et choisira le gagnant.

Qui recevra la plaque?

À moins d'avis contraire, c'est l'auteur de la demande qui sera invité au congrès annuel de PPE pour recevoir la plaque.

À qui doit-on envoyer la demande?

PPE – Parents partenaires en éducation
Plaque CNPF/ONTARIO
2445, boul. St-Laurent, bureau B-150
Ottawa (Ontario) K1G 6C3
Téléphone : (613) 741-8846
1 (800) 342-0663
Télécopieur : (613) 741-7322
Courriel : info@reseauppe.ca
Internet : <http://www.reseauppe.ca>

PROPOSITION DE PROJET - PLAQUE CNPF/ONTARIO - PPE**PROJET**

Nom du projet :

Nom de l'école :

Nom de la personne responsable du projet :

Brève description du projet et du partenariat (500 mots ou moins) :

AUTEUR(E) DE LA DEMANDE

Nom de l'auteur(e) :

Titre :

Type de regroupement (cocher une case) : conseil d'école association de parents autre

Nom de l'école :

Adresse de l'auteur(e) :

Ville :

Code postal :

Téléphone : ()

Télécopieur : ()

Courriel :

Signature :

Date :